Article écrit par Service Presse le 4 janvier 2012

Sécurité Routière : l'essentiel n'y est toujours pas !

Le Conseil des Ministres vient d'annoncer différentes mesures, dont le principe avait été retenu lors du Comité Interministériel du 11 mai 2011.

Force est de constater que, dans le « catalogue » des mesures envisagées le 11 mai 2011, seules des mesures à finalité répressive sont aujourd'hui adoptées (sanctions renforcées pour le téléphone au volant, pour le franchissement de la bande d'arrêt d'urgence, etc.....) alors que les vecteurs essentiels d'une amélioration durable de la sécurité routière que sont la sensibilisation et la formation, souvent évoquées par le Comité Interministériel à la Sécurité Routière, restent lettre morte.

Ainsi, les questions de formation continue à tous les âges de la vie, ou du développement des actions de sécurité routière pour les salariés des entreprises, sont régulièrement évoquées par les pouvoirs publics depuis..... 2003, sous forme de « réflexions », « d'expérimentations », de « points d'étapes »..... sans aucune décision concrète et globale de mise en œuvre !

Didier BOLLECKER, Président de l'Automobile Club Association rappelle « ***qu'un accident ne se résume pas à une infraction, et que face à un enjeu majeur, il faut une vision globale associant des aspects répressifs crédibles et une réelle politique éducative*** ».

Les propositions de l'Automobile Club Association concernent tous les vecteurs de l'accident : usager, infrastructure, véhicule
- Comportement des usagers : seconde phase post permis obligatoire pour les jeunes conducteurs, rendez-vous pédagogique pour tous les automobilistes, nécessité de renforcer la crédibilité du système contrôle sanction
- Infrastructures : contrôle indépendant de la voirie nationale et locale, développement des outils de communication véhicule-infrastructure
- Véhicules : aides à la généralisation des technologies embarquées: prévision d'obstacles, changement de ligne, freinage adaptatif, vision haute, etc.....